



Reprofilage du pavage le long du trottoir du côté impair de la 3^e Avenue, entre la rue Wellington et le boulevard LaSalle

L'arrondissement de Verdun désire vous informer que des travaux visant à reprofiler le pavage le long du trottoir (côté impair) de la 3^e Avenue, entre la rue Wellington et le boulevard LaSalle, débuteront le **jeudi 27 septembre 2018**. Bien que ce chantier soit relativement court, il aura néanmoins certains impacts pour les usagers et les résidents du secteur. Les frais de cette intervention, qui est exigée par l'arrondissement, seront entièrement assumés par l'entrepreneur puisque cette correction résulte d'une erreur lors de l'exécution des travaux de pavage du projet, à l'été 2017.

Durée des travaux

Les travaux auront une durée approximative de **deux (2) jours** et seront effectués en deux étapes :

- **Planage** : le jeudi 27 septembre 2018;
- **Pavage** : le vendredi 28 septembre 2018.

Horaire de travail : entre 7 h et 19 h, si les conditions météorologiques le permettent.

Circulation et stationnement

Durant la période des travaux, la 3^e Avenue sera complètement fermée à la circulation entre le boulevard LaSalle et la rue Wellington, ainsi qu'entre la rue Wellington et la ruelle située à environ 50 mètres à l'ouest de l'intersection. Seule la circulation locale y sera autorisée. L'entrepreneur installera une interdiction de stationner des deux (2) côtés de la rue. Nous vous demandons de respecter l'interdiction mise en place. L'accès piétonnier aux résidences et aux commerces sera cependant maintenu durant les travaux.

Afin de permettre aux équipes de travail de réaliser les travaux, nous vous demandons de libérer le tronçon de rue concerné **avant 7 h**, les jours où l'interdiction de stationner sera en vigueur. Si vous devez sortir de votre entrée de voiture cette journée-là, veuillez également le faire avant 7 h.

Personnes ayant des limitations fonctionnelles physiques

Si un occupant du bâtiment visé par cet avis a des limitations fonctionnelles, nous vous demandons de bien vouloir communiquer avec nous afin d'établir des stratégies claires pour pallier les inconvénients que peuvent engendrer ces travaux.

Nous sommes conscients des désagréments que ces travaux peuvent causer et nous prenons les mesures nécessaires pour en minimiser les impacts. Nous vous remercions par ailleurs de votre précieuse collaboration pendant la durée de ce chantier.

Pour toute question concernant ce projet, veuillez communiquer avec l'arrondissement de Verdun en composant le 311.